

Conseil communal de Lausanne

Rapport de la commission des pétitions

chargée de l'examen de la pétition au CC du Collectif des Jeunes de Bellevaux - Pour la rénovation du terrain de foot situé sur le toit du dépôt des T-L (PE22/007)

Présidence : Françoise PIRON ;

Membres présents : Derya CELIK ; Charlotte DE LA BAUME ; Mme Christine GOUMAZ ; M. Elouan INDERMÜHLE ; M. Mountazar JAFFAR ; Sevgi KOYUNCU ; Prisca MORAND ; Antoine PIGUET ; Yvan SALZMANN ; Mme Maurane VOUGA.

Membres excusés : Romane BENVENUTI.

Municipale concernée : Mme Florence GERMOND, Municipale en charge Finances et Economie

Mme Petra MEYER, déléguée aux places de jeux

Pétitionnaires : M. Yassin Jeddi ; M. Alija Mehmedovic ; M. Alexandre Kalogiannidis ;

Rapportrice : Madame Christine Goumaz

Notes de séances Frédéric Tétaz.

Lieu : Hôtel de Ville, salle du Conseil communal

Date : 11.01.2023

Début et fin de la séance : 16h30 – 19h10

Il est procédé à l'audition des pétitionnaires (en présence de la Municipale)

Monsieur Alija Mehmedovic dit que la pétition demande une rénovation du terrain de foot. Actuellement, le revêtement synthétique est très dégradé. Le terrain multisports qui avait été installé à l'époque comprenait un terrain de tennis, de volley, de football et de basket. Lui et les personnes de son âge ont pu utiliser les terrains de foot, de basket de tennis et de volley lorsqu'ils étaient encore neufs. Mais aujourd'hui les plus jeunes n'ont que des installations en très mauvais état. Il n'y a plus de terrain de volley. Il n'y a plus de filet sur le terrain de tennis. Il n'y a plus de paniers de basket. Il existait un grillage pour séparer le terrain de football du passage. Des personnes ont découpé une partie du grillage pour le recycler en filet pour le volley, ce qui témoigne de l'état dégradé général des installations. Il est regrettable que les nouvelles générations ne puissent pas disposer de la même qualité d'installations dont ont pu profiter les générations précédentes. Avant, il était courant que les groupes d'amis se retrouvent pour jouer au foot. Ce n'est plus possible puisque les filets sont déchirés. Les installations multisport sont mal entretenues. Les utilisateurs du quartier sont frustrés car ils peuvent observer que dans d'autres quartiers à la Borde, à Praz-Séchaud, à Prélaz, les

Conseil communal de Lausanne

installations sont bien entretenues, du personnel communal passe régulièrement pour vérifier l'état. Ce n'est pas le cas dans leur quartier ce qui donne l'impression d'être traité différemment, voire ignorés

Monsieur Yassin Jeddi dit qu'il manque aussi les filets sur les paniers, de sable, plus d'éclairage. En hiver, cela réduit les bonnes conditions d'utilisation. Le grillage est aussi manquant. Des plantes poussent sur une partie du terrain. Il y a beaucoup de sportifs qui habitent leur quartier. Ils n'ont plus d'installations et ne peuvent que courir pour s'entretenir physiquement. Dans d'autres quartiers, il y a des installations de street workout. A côté des terrains de sport, il y a un passage et une petite école. Il y a des trous sur le passage synthétique.

Question aux pétitionnaires (en présence de la Municipale)

La Municipale en charge de Finances et Mobilité félicite les jeunes de s'être engagés pour porter cette pétition. Elle présente la déléguée aux places de jeux et espaces de sports, comme les infrastructures de street workout. La Borde a un statut spécial entre terrain de sport et place de jeux. Elle admet que cet espace s'est détérioré ces dernières années, c'est pourquoi elle remercie encore les pétitionnaires d'avoir alerté la Municipalité sur les problèmes évoqués. La Municipalité n'est pas restée inactive depuis le dépôt de la pétition. Elle informe que le Conseil communal a adopté un crédit de 1 million pour le nouveau projet. Le service des Parcs et domaines, service des sports, propreté urbaine sont concernés. L'intention est de venir présenter le projet en avril 2023. Les grandes lignes du projet – qui est encore à valider – sont de refaire des structures comme précédemment, mais aussi des nouvelles installations de structures plus souvent utilisées par les filles : terrains de volley, badminton, basket, mini-tennis, grimpe, ping-pong, espace convivial modulable (par exemple pour faire du yoga) une scène, des jeux pour les enfants, un pumptrack. Elle souligne que les procédures peuvent paraître lentes du point de vue de la population. Elle dit aussi que les travaux doivent être coordonnés avec les travaux du bâtiment des TL. Les TL doivent refaire la toiture. Le calendrier actuel de réalisation est pour 2024. Par rapport aux photos annexées à la pétition, il y a eu quelques améliorations.

La déléguée aux places de jeux dit que sur le terrain multisport, les trous ont été rebouchés sur le gazon synthétique. Les filets des buts ont aussi été changés. Elle rassure les pétitionnaires sur le fait que les terrains sont aussi entretenus comme dans les autres quartiers.

Monsieur Alija Mehmedovic dit que les réparations entreprises ne sont pas satisfaisantes. Les trous ont été rebouchés avec un revêtement provisoire juste sur les surfaces abîmées. La différence de revêtement peut provoquer des blessures. Un côté des poteaux d'un des buts de foot a brûlé. Les services de la Ville ont remplacé la partie brûlée, mais ont laissé les déchets.

La Municipale en charge de Finances et Mobilité entend les remarques des pétitionnaires et propose que les services de la Ville fassent un nouveau passage sur les terrains pour voir ce qui peut être amélioré. Changer le revêtement complètement aurait coûté au minimum 25'000 francs. La direction a un projet plus ambitieux. En attendant, le service de la Ville n'a fait que des réparations provisoires.

Une conseillère remercie les pétitionnaires pour leur engagement.

Conseil communal de Lausanne

Monsieur Alija Mehmedovic espère que les travaux vont être entrepris dans les meilleurs délais et qu'ils donneront satisfactions à toutes les personnes qui attendent sur ces installations. Il rappelle qu'en 2007, des jeunes du quartier avaient déjà déposé une pétition.

Monsieur Alexandre Kalogiannidis dit que le terrain de foot a été installé sur le toit du dépôt des TL suite à la pétition déposée en 2007 par les jeunes du quartier. Il dit que le fait d'avoir un terrain de tennis dans le quartier donne un accès à ce sport à des personnes qui, si l'utilisation du court n'était pas gratuite, ne pourraient pas pratiquer l'activité. Il demande, si les travaux sont repoussés s'il y aura un terrain disponible l'été 2023

Une conseillère demande si les jeunes du quartier disposent d'un terrain de foot en bon état pour la pratique du sport dans de bonnes conditions.

Monsieur Alija Mehmedovic répond qu'actuellement, il y a un terrain avec un but derrière une supérette. Le terrain n'a pas de gazon. C'est de la terre ou de la boue quand il pleut. Seuls les petits enfants l'utilisent. Il ne permet pas une pratique normale du foot.

Une conseillère demande s'il serait possible de mettre à disposition un terrain dans un autre quartier, par exemple à la Tuilière. Elle demande aux pétitionnaires s'ils seraient satisfaits d'avoir un terrain à la Tuilière.

Monsieur Alija Mehmedovic dit que tous les terrains de la Borde ont été rasés pour mettre une institution. L'association socioculturelle du quartier a aussi fait des démarches pour obtenir des terrains de sports et street workout. Pour le moment sans succès. Il dit qu'un terrain à disposition dans un autre quartier serait satisfaisant.

Monsieur Alexandre Kalogiannidis demande si les terrains seront utilisables cet été si les travaux sont repoussés et quel est l'agenda de début et fin des travaux.

Madame la Municipale en charge de Finances et Mobilité dit que le calendrier des travaux est prévu pour 2024. Les travaux vont durer quelques mois, ils nécessitent de démonter la toiture des TL avant de poser les futures installations. Pour l'été 2023, elle préconise de passer sur place pour voir s'il est possible de faire des réparations provisoires.

La présidente prend congé des pétitionnaires en les remerciant de leur présence.

Audition de la Municipale sans la présence des pétitionnaires

La parole n'est pas demandée.

La présidente prend congé de la Municipale en charge de Finances et Mobilité en la remerciant de sa présence.

Délibération de la copet

La présidente résume en disant que les rénovations vont se faire, mais dans longtemps et se demande comment apporter des solutions rapides.

Un conseiller propose de faire un vœu à la Municipalité pour que la Municipalité s'engage à trouver une solution provisoire. Il propose le vœu suivant :

Le Conseil communal souhaite que la Municipalité trouve une solution transitoire rapidement et jusqu'à la fin des travaux pour les jeunes du quartier, par exemple en mettant un lieu alternatif à disposition.

➤ Vote du vœu : L'unanimité des membres présents acceptent le vœu.

Conseil communal de Lausanne

La présidente demande qui soutient un renvoi à la Municipalité pour étude et communication : unanimité voix. Elle demande qui soutient un renvoi à la Municipalité pour étude et rapport-préavis : 0 voix.

Vote : *A l'unanimité, les membres présents de la Commission des pétitions décident, en application de l'art.73 lit. b) RCCL, de renvoyer la pétition à la Municipalité pour étude et communication.*

Conclusion de la commission :

Vote : *A l'unanimité, les membres présents de la Commission des pétitions décident, en application de l'art.73 lit. b) RCCL, de renvoyer la pétition à la Municipalité pour étude et communication.*

Lausanne, le 17 janvier 2023

La rapportrice :
Christine Goumaz